

# Infos Municipales

octobre 2014

N° 36



## Réunion du Conseil Municipal du lundi 1<sup>er</sup> septembre 2014

**Election d'un 4<sup>ème</sup> adjoint au maire** : Clarisse Cauvin a été élue 4<sup>ème</sup> adjointe au maire en charge de l'urbanisme, en remplacement de Johan Deleuze, démissionnaire. Johan Deleuze a pris la fonction de vice-président, en charge de l'urbanisme, à la Communauté de Communes du Val de Ligne. Il reste conseiller municipal de Laurac.

**Création d'un emploi d'adjoint administratif de 2<sup>ème</sup> classe** : Le poste créé est de 28 h/semaine. Barbara Lalauze sera titulaire de ce poste.

**Déclaration d'intention d'aliéner** (parcelle B 1100 au lieudit « Vacher » ; parcelles A 727-728-729-2857 au lieudit « La Blache » ; parcelle A 3619 au lieudit « Prends-Toi-Garde ») : Le conseil décide de ne pas donner suite à son droit de préemption.

**Subventions aux associations** : Les subventions aux associations ont été reconduites sans grandes modification.

Il a été soulevé l'absence de manifestation (hors la fête votive) durant l'été. A suivre.

Il a été adopté la **Reconduction de la Taxe d'Aménagement sur le territoire de la commune.**

**Dérogation scolaire pour un enfant non résident** : Un cadre à l'inscription va être rédigé par la commission « affaires scolaires ».

**Tarif de location de la salle « Louis Martin » pour des associations non locales** : Après discussion, un projet va être rédigé par la commission « urbanisme ».

**Aide à la création/reprise d'entreprise** : La commission « urbanisme » est chargée de rédiger un protocole.

**Entretien hebdomadaire de la salle intergénérationnelle** : Il sera effectué par le personnel communal.

**Lotissement « Les Jardins de Marie Louise », rétrocession des réseaux secs et humides, du réseau eaux pluviales, de la voirie et des espaces communs** : La décision est reportée, en attente de modification de la convention.

**SDE 07** : Le maire est autorisé par le conseil à signer les conventions concernant le remplacement des luminaires vétustes, des ballons fluo et de l'extention BT/Merchadel, parcelle A 3295.

**Résultat de la consultation « Traversée du village »** : Le bureau d'études Géo-siapp a obtenu le marché pour un montant de 1 350 € HT (1 620 € TTC).

**Résultat de la consultation « inventaire des chemins ruraux »** : L'entreprise Monnier a obtenu le marché pour un montant de 3 500 € HT (4 200 € TTC).



### Transports Scolaires (6 octobre – 14 novembre)

En raison de travaux sur la RD212, pour les usagers scolaires de Laurac Centre, la prise en charge aura lieu au niveau « garage Top Evo 07 ».

Idem pour Le Sept (sauf ligne Aubenas-Alès qui desservira le centre du village).

## Commémoration du début de la Grande Guerre (1914 – 1918)

Jeudi 23 octobre à 18h30 : **Conférence** de M. Pierre Ladet (Mémoire d'Ardèche et Temps Présent) avec **diaporama, débat**

**Salle polyvalente** (mairie)

Du 20 au 27 octobre : **Exposition** « Au pied du Vinobre, au bord de la Ligne : nos communes dans la Grande Guerre » présentée par Mémoire d'Ardèche et Temps Présent

**Salle polyvalente** (mairie) de 10h à 12h et de 16h à 18h

Vendredi 24 octobre à 20 h 30 : **Théâtre** « Les saisons de l'âme » par Bosse Compagnie

La guerre 1914 - 1918 telle qu'elle a été vécue par ses soldats.

**Salle intergénérationnelle**



### Rendez-vous à l'Atelier

A l'initiative de la région Rhône-Alpes, durant tout un week-end, **samedi 11 et dimanche 12 octobre**, des artistes professionnels ouvrent la porte de leur atelier.

A Laurac, on pourra se rendre à l'atelier de « la Font du Ciel », Helmut Frerick est créateur depuis de nombreuses années de luminaires et de sculptures lumineuses. Depuis sa création, l'atelier a obtenu de nombreuses récompenses (en France, en Allemagne, en Suisse), tant pour ses qualités de design, d'innovation que pour le souci de créer avec une démarche éco-responsable.



p. 2

### Le Salon Gourmand : L'Atelier dans la Cave expose

Installé depuis plusieurs années à Laurac, face au Relais Fleuri, L'Atelier dans la Cave utilise la technique ancestrale du fileur de verre pour ses créations artistiques. Chaque perle, chaque production est unique, qui allie la couleur, la brillance et la transparence du verre de Murano pour décorer et séduire. Chaque bijou est le fruit d'une recherche esthétique, d'une idée nouvelle, d'un décor toujours recommencé qui montre l'habileté, le goût, le jeu avec les couleurs et la lumière de l'artisan.

Une promenade, dans les vieilles rues de Joyeuse, à l'occasion du Salon Gourmand et Artisanal, **les 18 et 19 octobre**, d'assister, en démonstration, à une création originale, commentée, de perles multicolores.